



A A R O

Association des Acteurs du
Retournement de l'Ouest

BULLETIN DE DEMANDE D'ADHÉSION

AARO

2, rue Bonne Louise
44000 NANTES

Association soumise à la loi du 1^{er} juillet 1901

A remplir par le candidat (*exemplaire à retourner à l'adresse suivante : contact.aaro@gmail.com*) :

Prénom :

Nom :

Société :

Adresse :

.....

Code postal : **Ville** :

Tél. :

Email : @

Je déclare par la présente souhaiter devenir membre de l'association AARO.

A ce titre, je déclare reconnaître l'objet de l'association AARO, et en avoir accepté la charte éthique, telle qu'elle est décrite au dos du présent bulletin.

Fait à, le

Signature

(Faire précéder de la mention « Lu et approuvé »)

Les informations recueillies sont nécessaires pour votre adhésion. Conformément à la loi « Informatique et Libertés » du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification aux données personnelles vous concernant. Pour l'exercer, adressez-vous au secrétariat de l'association.

CHARTÉ ÉTHIQUE DE L'AARO

L'engagement de l'AARO est éthique et responsable.

Les candidats doivent s'engager à respecter les principes suivants dont le non-respect par les membres peut, le cas échéant, constituer une cause d'exclusion.

- **Professionalisme et intégrité** : Les membres s'obligent à agir avec professionnalisme et intégrité. Ils s'engagent à agir avec diligence dans le respect des plus hauts standards de qualité et sont à cet égard tenus d'entretenir leur connaissance théorique et pratique des opérations de retournement.
- **Loyauté** : Ils s'engagent à agir en toute loyauté.
- **Courtoisie** : Ils s'engagent à maintenir une relation courtoise en toutes situations et à ne pas nuire à la bonne entente entre les membres.
- **Neutralité** : L'AARO est une association indépendante et apolitique.
- **Confidentialité** : Les membres s'engagent à conserver confidentielles toutes les informations sensibles dont ils pourraient avoir connaissance dans le cadre notamment de la mise en commun d'expériences et l'échange de savoir-faire entre les membres.

Respect de règles déontologiques: Les membres s'engagent à respecter, dans le cadre de l'AARO, l'ensemble des règles déontologiques qui régissent leur profession respective.